

centres canadiens comptant au moins 10,000 habitants a) combien y a-t-il (i) de maisons simples (ii) de maisons jumelles ou de duplex (iii) de maisons en rangées (iv) d'appartements, b) combien de logements appartenant à chacune de ces catégories a-t-on construits dans chacune des dix provinces, c) combien de ces logements sont financés (i) par des intérêts (ii) par l'État (iii) à dividendes limités, d) combien ont reçu une aide de la SCHL, e) comment les prêts de la SCHL sont-ils répartis entre les provinces, f) quel était le taux d'intérêt sur ces prêts?

2. Sur les 169,739 nouvelles unités de logement dont la construction a démarré en 1969, combien coûtent a) moins de \$10,000, b) entre \$10,000 et \$15,000, c) entre \$15,000 et \$20,000, d) entre \$20,000 et \$25,000, e) entre \$25,000 et \$30,000, f) entre \$30,000 et \$35,000, g) plus de \$35,000?

3. Combien de prêts la SCHL a-t-elle consentis aux requérants ayant un revenu a) inférieur à \$5,000, b) compris entre \$5,000 et \$8,000, c) compris entre \$8,000 et \$10,000, d) compris entre \$10,000 et \$15,000, e) compris entre \$15,000 et \$20,000, f) compris entre \$20,000 et \$25,000, g) supérieur à \$25,000?

(Le document est déposé.)

LE PERSONNEL DU CABINET DU PREMIER MINISTRE

Question n° 1210—**M. Coates:**

1. A quelle date le docteur Gérard-V.-G. La-Forest est-il devenu membre du personnel du cabinet du premier ministre, quelles seront ses fonctions et quel traitement recevra-t-il?

2. Combien de personnes compte actuellement ce personnel, quels sont leurs noms, leurs fonctions et le traitement de chacune et quelle est la date d'emploi dans chaque cas?

3. Le premier ministre a-t-il l'intention d'employer d'autres personnes et, dans l'affirmative, combien y en aura-t-il et quelles seront leurs responsabilités?

(Le document est déposé.)

DEMANDE DE DOCUMENTS

M. D. W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, l'avis de motion n° 368 portant production de documents est acceptable au gouvernement.

LES ENDROITS DE LIVRAISON POUR LES DIFFÉRENTS CONTINGENTEMENTS DE BLÉ EN SASKATCHEWAN

Motion n° 368—**M. Burton:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la liste des 388 éleveurs de la Saskatchewan figurant le 9 février 1970, comme endroits de livraison pour le premier contingentement établi par la Commission canadienne de blé, et de la liste des 567 éleveurs de la Saskatchewan figurant à la même date comme endroits de livraison pour le contingentement d'un boisseau par acre pour un nombre déterminé d'acres.

(La motion est adoptée.)

M. Groos: Monsieur l'Orateur, l'avis de motion n° 397 est acceptable au gouverne-

[M^{me} MacInnis.]

ment sous réserve des conditions habituelles concernant les documents confidentiels et de l'autorisation des gouvernements intéressés.

[Français]

M. l'Orateur: Sous réserve des conditions exprimées par le secrétaire parlementaire, la Chambre consent-elle à ce que l'avis de motion n° 397 soit censé avoir été adopté?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

LES CONTRATS DE LIVRAISON DES SACS DE COURRIER À MONTRÉAL

Motion n° 397—**M. Macquarrie:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de contrats et d'accords et de documents pertinents concernant la livraison véhiculaire du courrier à Montréal à compter du 1^{er} avril 1970.

(La motion est adoptée.)

M. Groos: Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance d'appeler les avis de motions n° 14, 309, 377 et 392. Je demande que les autres avis de motion soient réservés.

LES LOIS RELATIVES AUX BREVETS ET AUX DROIT D'AUTEUR

Motion n° 14—**M. Nystrom:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport relatif aux lois canadiennes sur les brevets et les droits d'auteur, présenté par le comité interministériel fédéral sous la présidence du commissaire aux brevets.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le comité interministériel mentionné dans cet avis de motion a été constitué afin de réunir un groupe de personnes de différents ministères qui connaissent bien les questions de droits d'auteur, en attendant la communication du rapport du Conseil économique du Canada sur les droits d'auteur. Le comité n'a pas élaboré lui-même de rapport. Dans ces conditions, je demande au député de retirer sa motion.

M. Nystrom: Je retire la motion, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La motion est retirée.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

LE RAPPORT RITCHIE SUR LA CRÉATION D'UN INSTITUT DE RECHERCHES

Motion n° 309—**M. Nystrom:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport Ritchie sur la création d'un institut de recherches pour toutes